

feve

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Sur les comptes de l'exercice clos des
FEVES 1 et FEVES 2 le 31/12/2025



Sommaire

Edito

Les Chiffres et date clés du quatrième exercice (2025)

Historique

1. Activité des foncières en 2025

1.1 La collecte et l'évolution du capital

1.1.1 Agrément ESUS et label Finansol

1.1.2 Placement des liquidités

1.2 L'activité opérationnelle

1.2.1 L'acquisition des fermes

1.2.2 Exemple de projets développés sur des fermes financées

1.3 Développement de l'activité en 2025

1.3.1 Renforcement de notre visibilité

1.3.2 Suivi et développement des fermes accompagnées par FEVE

1.3.3 De nouveaux développement côté tech

1.3.4 L'équipe investisseurs on the road

1.3.5 Arrivée et intégration du programme Fabacéé

1.3.6 L'équipe Projets s'engage pour l'installation agricole inclusive

2. Organisation et structuration

2.1. Equipe salariée FEVE et Fabacéé

2.2 Gouvernance

2.2.1 Conseil de surveillance

2.2.2 Comité d'évaluation

2.2.3 Comité de mission

3. Situation financière

3.1 Situation financière les FEVES 1

3.1.1 Bilan

3.1.2 Compte de résultats

3.1.3 Evaluation financière des fermes

3.1.4 Réévaluation de la part de la foncière



Sommaire

3.2 Situation financière les FEVES 2

3.2.1 Bilan

3.2.2 Compte de résultats

3.2.3 Evaluation financière des fermes

3.2.4 Réévaluation de la part de la foncière

4. Perspectives et objectifs

4.1 Objectifs 2026 : collecte et acquisitions

4.2 Recrutements envisagés

Proposition de résolutions pour l'AG mixte de 2026





Édito

Et bien, rien n'est jamais acquis !

C'est la chose essentielle que l'année 2025 nous a rappelé. 2025 c'est l'année où le label AB fêtait ses 40 ans et pourtant il a fallu le défendre. Passer la quarantaine et voir que finalement la filière bio doit encore composer avec des signaux contradictoires : des attentes citoyennes toujours fortes, une prise de conscience écologique qui progresse, mais aussi des arbitrages politiques et budgétaires qui fragilisent celles et ceux qui font le choix d'une agriculture exigeante.

Du côté de FEVE, les contradictions ne nous font pas changer de cap. Au contraire, elles nous rappellent pourquoi on existe. Et vous nous l'avez aussi rappelé en montrant, cette année encore, un intérêt grandissant pour un des rares placements qui a du sens : la terre agricole.

24,6 millions collectés en 12 mois, une communauté d'investisseurs qui s'agrandit avec plus de 1200 nouveaux épargnants qui nous ont rejoints - bienvenue à vous ! - et des investisseurs institutionnels qui, de nouveau, nous accordent leur confiance.

Avec une accélération importante du nombre de fermes acquises en fin d'année, 2025 a permis à 25 agriculteurs et agricultrices de s'installer dans différentes régions. De quoi retrouver près de chez soi, Marine qui produit des petits fruits, des plantes à parfums et de la viande de boeuf, Maxime installé en grandes cultures avec notamment une production de pâtes, Baptiste qui produit du lait de vache, Manon et Martin, aperçus dans l'émission "La meilleure boulangerie de France" qui ont plus de 4 ateliers diversifiés sur leur ferme et transforment eux même leurs production pour en faire - entre autres ! - du pain.

Que de beaux projets qui nous donnent beaucoup de force pour continuer à faire ce qu'on adore : réunir des citoyens, des investisseurs, des porteurs de projet, des cédants, des partenaires et une équipe engagée autour d'un même objectif. Faire de l'épargne un levier concret au service d'une agriculture bio, durable et prospère.

Merci à toutes celles et ceux qui nous font confiance. Merci à celles et ceux qui investissent, qui transmettent, qui entreprennent, qui relaient, qui soutiennent. Merci à toutes les personnes qui, à leur place, participent à faire avancer un autre modèle agricole.

On sait qu'on a encore du chemin à parcourir vers agriculture plus juste, cohérente, plus résiliente et respectueuse du vivant, mais de voir que l'on est pas seuls, ça nous donne la force de continuer !



Les Chiffres clés de 2025

La collecte

56,2M € collectés depuis les débuts
montant collecté au 31/12/25

24,6M € sur l'année 2025
(versus 19M€ en 2024)

6 Investisseurs institutionnels (au côté des particuliers)

Caisse des Dépôts, Crédit Mutuel, Ecofi, Mirova, le fonds Entrepreneur du Vivant, Allianz pour 16,5M€ au total (dont 7,5M en 2025)

3609 actionnaires

dont 1240 nouveaux en 2025

39 % des personnes qui avaient investi en 2024 ont réinvesti en 2025

23 % des personnes qui avaient investi en 2023 ont réinvesti en 2025

49 ans (âge médian)

7 890 € investis en moyenne par les investisseurs - hors investisseurs institutionnels (médiane de 4 800€)

L'activité opérationnelle



11,9M € investis cette année (soit 3,6M de plus qu'en 2024) pour un total investi dans de nouvelles fermes de 34,4M

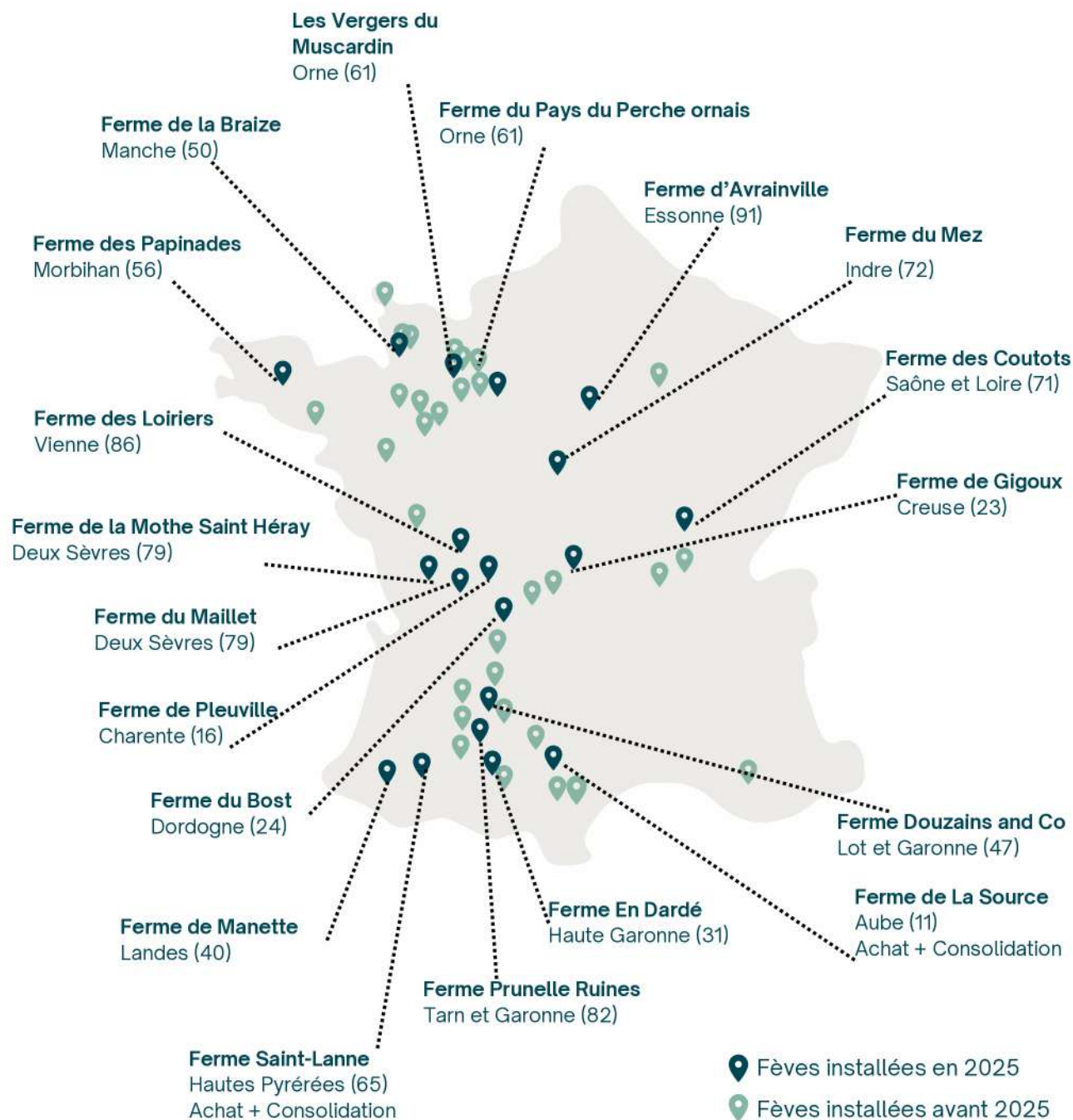
25 agriculteurs et agricultrices supplémentaires installés pour un total de 78 en tout !

1 279 Ha supplémentaires convertis à l'agroécologie (3411 Ha en tout!)

19 nouvelles fermes financées (versus 11 en 2023) pour un total de 52 en tout (et 4 projets de consolidation en sus)

19 nouvelles fermes

financées en 2025



Ce qui donne au 31 décembre 2025 un total de 52 **fermes financées** depuis l'origine de FEVE (dont les 2 premières hors de la foncière).

Historique

En 2020, à l'issue d'une expérience entrepreneuriale, Marc choisit de s'engager dans un projet à impact, ancré dans les enjeux concrets de la transition écologique. Il retrouve Simon, camarade d'AgroParisTech et fondateur de Promus, entreprise dédiée à l'accompagnement des agriculteurs vers la vente directe. Convaincus de la nécessité de faire évoluer en profondeur le modèle agricole, ils s'associent à Vincent, ingénieur polytechnicien et entrepreneur, désireux de contribuer à un projet à fort impact sociétal. Ils sont rapidement rejoints par Astrid, fille d'agriculteur et engagée au sein de l'association Pour une Agriculture du Vivant, qui apporte une expertise de terrain et une compréhension fine des enjeux humains et agroécologiques.

Ensemble, ils fondent **Fermes En ViE (FEVE)** avec l'ambition d'accélérer le développement d'une agriculture agroécologique, durable et économiquement viable.

Le nom reflète la philosophie du projet. La fève a la capacité de fixer l'azote atmosphérique grâce à une symbiose avec les micro-organismes du sol. Elle contribue ainsi à fertiliser naturellement la terre, à réduire les intrants et à renforcer l'équilibre des écosystèmes. Inspirée par cette petite légumineuse, FEVE finance des fermes pensées comme des écosystèmes : collaboratifs, résilients et ancrés localement, respectueux de la terre comme de celles et ceux qui la cultivent.

Cinq ans après sa création, **FEVE change d'échelle** grâce à la mobilisation de l'épargne citoyenne. L'organisation s'est structurée autour de deux foncières dédiées à la collecte ainsi que d'un fonds de dotation, consolidant son modèle d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire.

En 2025, les foncières ont permis le **financement de 19 nouvelles fermes** et l'accompagnement de projets de consolidation, portant à 52 le nombre total de fermes financées depuis l'origine. Cette dynamique a rendu possible l'installation de **25 agriculteurs et agricultrices supplémentaires**, soit 78 installations accompagnées depuis la création.

Toutes les fermes financées s'engagent à respecter la charte agroécologique de FEVE. En 2025, **1 279 hectares supplémentaires ont été convertis à l'agroécologie**, portant à 3 411 hectares la surface totale engagée depuis le lancement de l'activité.

Par ailleurs, nous avons mis en place un **Fonds de Dotation FEVE**, qui permet désormais à celles et ceux qui le souhaitent de soutenir ses missions par un don défiscalisé. Ce dispositif complète l'investissement : il offre une autre façon de contribuer, en particulier pour financer des missions d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, notamment par la construction d'un futur durable des pratiques agricoles avec un objectif spécifique de développer l'ABC (Agriculture Bio de Conservation).

Dans la continuité de la dynamique des années précédentes, nous maintenons **des objectifs ambitieux pour 2026**. Les besoins sur le terrain demeurent en effet très importants pour accompagner l'installation et la transmission des fermes, ainsi que la transition vers des pratiques agroécologiques.

Afin d'y répondre, nous visons pour 2026 **une collecte de plus de 30 M€**, ainsi que l'acquisition de **30 nouvelles fermes** pour accompagner la conversion de plus de **2 000 hectares supplémentaires à l'agroécologie**.

A man with a beard and a light-colored hoodie stands in front of a white-framed glass door. Above the door is a white sign with the text 'L'ÉPI-NUP BIO' in large, bold, black letters. The background shows a reflection of a car and trees in the glass.

Notre mission, aider les agriculteurs à s'installer en créant des fermes agroécologiques sur le territoire, bénéfiques pour notre **souveraineté alimentaire** et **respectueuses de la nature et de la biodiversité** et ainsi contribuer à **changer le modèle agricole français**, ferme après ferme.



1 Activité des foncières en 2025

1.1 La collecte et l'évolution du capital

En 2025, notre base d'investisseurs a continué de s'élargir avec un nouveau record de collecte : **24,6 M€ sur l'année 2025** (contre environ 19 M€ en 2024). Sur ces 24,6 M€ collectés en 2025, les **FEVES 2 a représenté 10 M€**, confirmant la pertinence d'une deuxième foncière qui a permis 1900 investissements pour des investisseurs bénéficiant de la réduction d'impôt de 25%.

La confiance des investisseurs institutionnels se renforce également : **6 investisseurs institutionnels** (Caisse des Dépôts, Crédit Mutuel, Ecofi, Mirova, le fonds Entrepreneur du Vivant, Allianz) sont désormais engagés, **pour 16,5 M€** investis au total depuis le début, dont 7,5 M€ en 2025.

L'élargissement de notre base d'investisseurs impliqués dans le soutien à la transition agroécologique est également une source de satisfaction importante : **1 240 citoyens et citoyennes** ont souscrit pour la première fois en 2025, portant la foncière à 3 609 actionnaires en fin d'année.

Nous nous réjouissons également de la fidélité des investisseurs, **puisque 39 % des personnes ayant souscrit en 2024 ont souscrit à nouveau en 2025, et 23 % de celles ayant souscrit en 2023** ont également réinvesti en 2025. L'enjeu est désormais de maintenir l'engagement et la confiance des investisseurs qui nous ont rejoints en 2025.

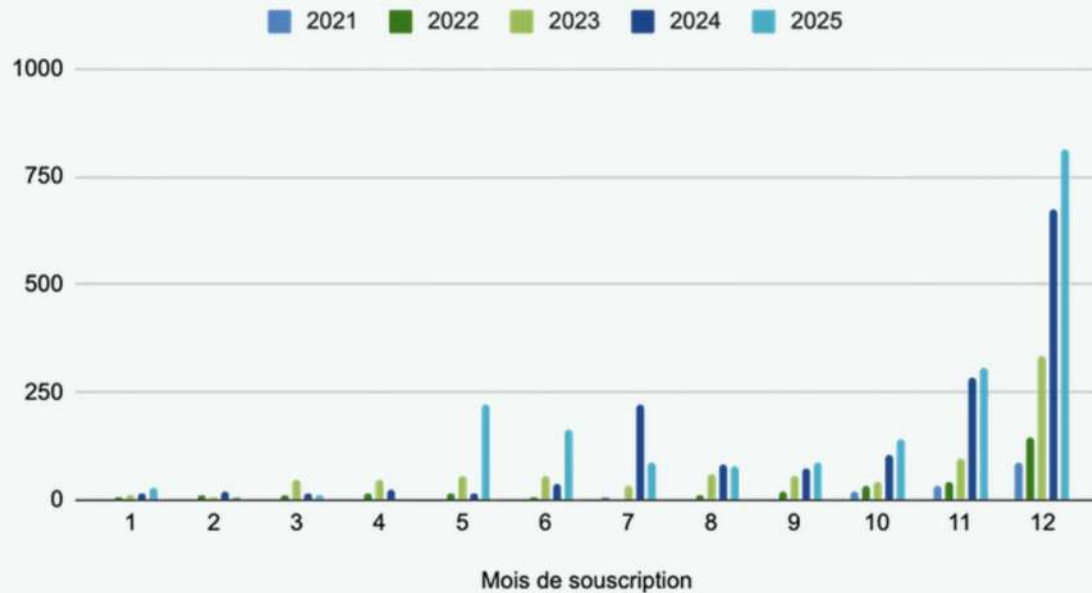
Les souscriptions sont toujours marquées par une forte saisonnalité, avec une activité limitée au T1 et un pic en fin d'année au T4 qui représente environ 50% des souscriptions de l'année. Cela s'explique en particulier par le calendrier spécifique de la réduction d'impôt pour un investissement dans une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) ou une foncière solidaire.

Les graphiques et tableaux ci-dessous reprennent les nombres de souscriptions ainsi que les montants souscrits par an afin de montrer la progression d'une année sur l'autre.



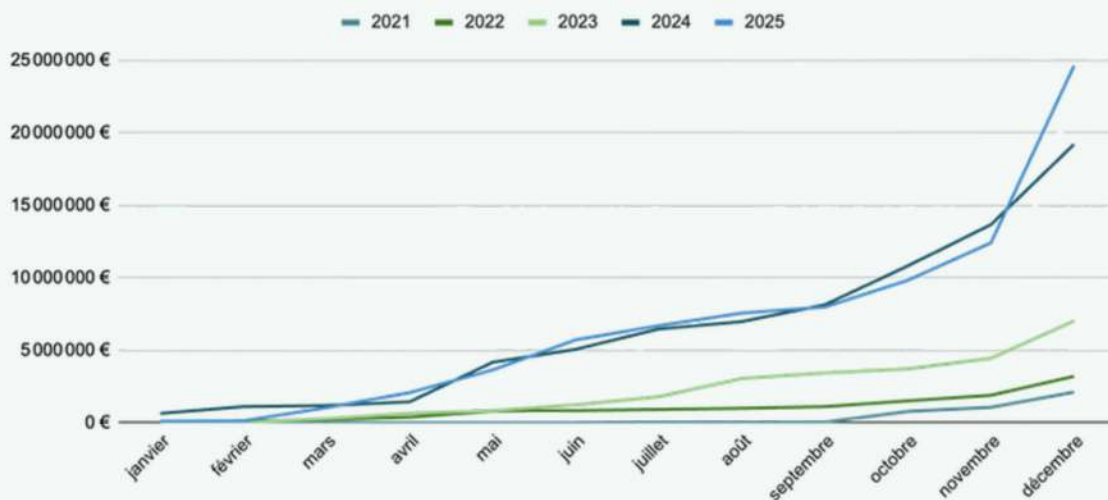
Nombre de souscriptions par mois

Nombre de souscription par mois



Montant cumulé souscrit par mois

Montant cumulé de la collecte souscrit par mois



La confiance constante et l'expérience qualitative de nos investisseurs :

Cette année, **nous avons donné la parole à nos investisseurs**, et leurs retours nous font chaud au cœur. Ils témoignent d'**une vraie confiance dans le modèle FEVE**, mais aussi d'une **expérience investisseur très positive** :

8,2/10

C'est la confiance qu'accordent nos investisseurs à FEVE !

8,5/10

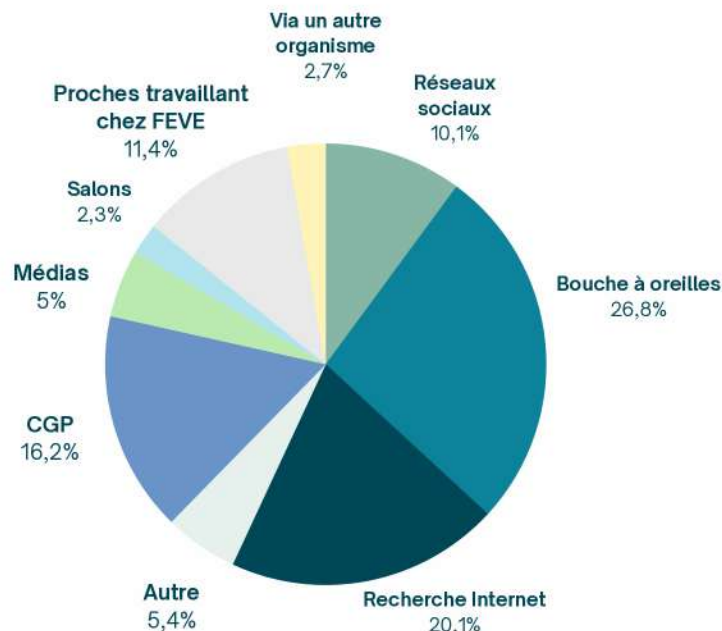
C'est la satisfaction de nos investisseurs sur leur expérience chez FEVE !

En 2025, nos investisseurs ont découvert FEVE via des canaux variés. Cette diversité renforce la résilience de notre collecte et soutient une croissance durable.

Les principaux points d'entrée restent le bouche-à-oreille (26,8 %) et la recherche internet (20,1 %). Cette dynamique se confirme aussi dans notre enquête investisseurs menée début 2026 auprès de plus de 300 répondants : **78 % des investisseurs interrogés déclarent parler de FEVE à l'oral pour engager leurs proches.**

Continuez à parler de FEVE autour de vous : **la recommandation reste l'un de nos moteurs les plus forts, et vous êtes nos meilleurs ambassadeurs !**

Comment nos investisseurs nous ont-ils connus ?



Les parrainages

Nous continuons à développer le parrainage, car **le bouche-à-oreille (26,8 %) reste notre principal levier pour faire connaître FEVE.**

Cette année, le dispositif a été simplifié : **les codes sont désormais accessibles directement dans Le Grenier, et le bonus de 1 % n'est plus plafonné.** Depuis son lancement, **288 personnes ont été parrainées, pour un total de 1 226 024,31 € collectés.**

Notre enquête investisseurs menée début 2026 auprès de plus de 300 répondants montre pourtant qu'il reste un vrai potentiel : **plus de 80 % seraient prêts à parrainer,** mais seulement 11 % le font aujourd'hui.

Pour encourager cette dynamique, nous avons aussi organisé **un concours** : en 2025, les **10 meilleurs parrains et marraines ont reçu des produits de nos fermes, un dîner aux Maisons Marcon et un dîner à La Chapelle Saint Martin** (offerts par les restaurateurs pour soutenir notre démarche).



Les cartes cadeaux

Les cartes cadeaux FEVE permettent d'**offrir bien plus qu'un cadeau classique** : elles donnent la possibilité d'investir dans la terre agricole et de soutenir l'installation de fermes agroécologiques partout en France.

À partir de 50 €, le bénéficiaire devient actionnaire de la foncière solidaire FEVE et possède un petit bout de terres agricoles dédiées à une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des agriculteurs.

La carte est **100 % dématérialisée et très simple à utiliser** : il suffit d'activer son code sur Le Grenier pour transformer le montant offert en investissement.

Elle peut être **offerte par des particuliers** anniversaire, naissance, mariage, départ à la retraite **mais aussi par des entreprises pour remercier des collaborateurs, partenaires ou clients.**

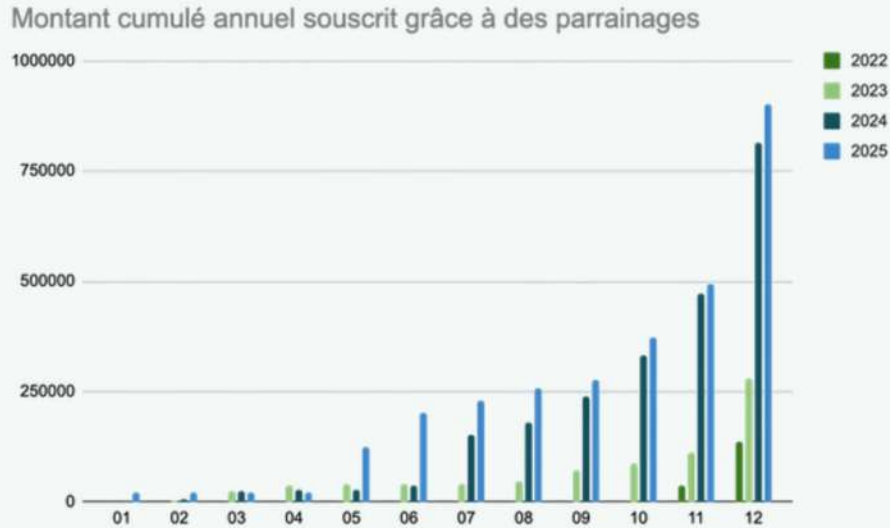


Les collaborations avec les entreprises

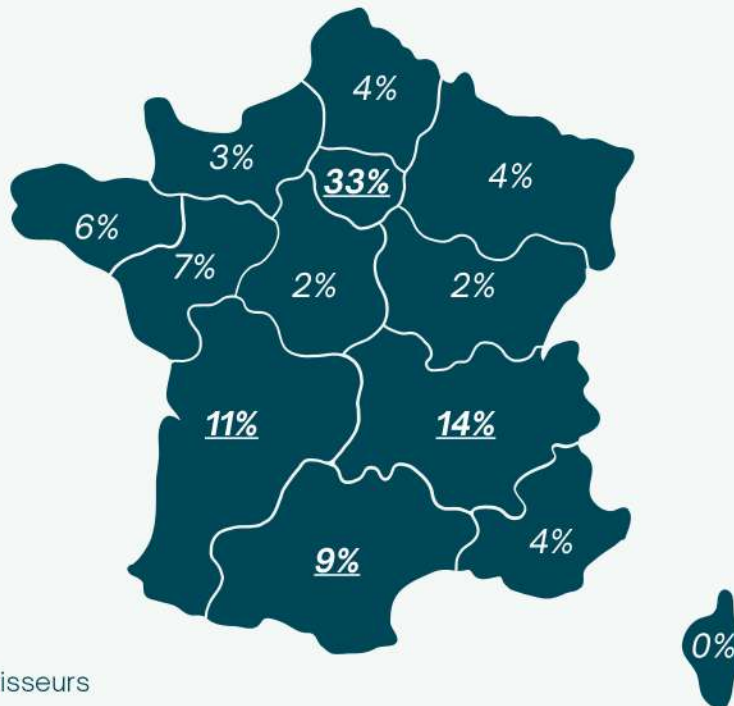
FEVE souhaite aussi **développer ses collaborations avec les entreprises**, à travers des événements, des temps de sensibilisation ou des opérations autour des cartes cadeaux. **L'idée est de permettre à de nouveaux publics de découvrir l'investissement solidaire et de soutenir, à leur échelle, la transition agricole.**

Notre enquête investisseurs menée début 2026 auprès de plus de 300 répondants montre que ce levier reste encore peu connu : 82 % des répondants ne connaissaient pas cette opportunité, mais **83 % trouvent que c'est une idée pertinente à mieux mettre en avant. Un vrai sujet à développer pour les prochaines années.**

Montant cumulé annuel souscrit grâce à des parrainages



Répartition des investisseurs par zones géographiques

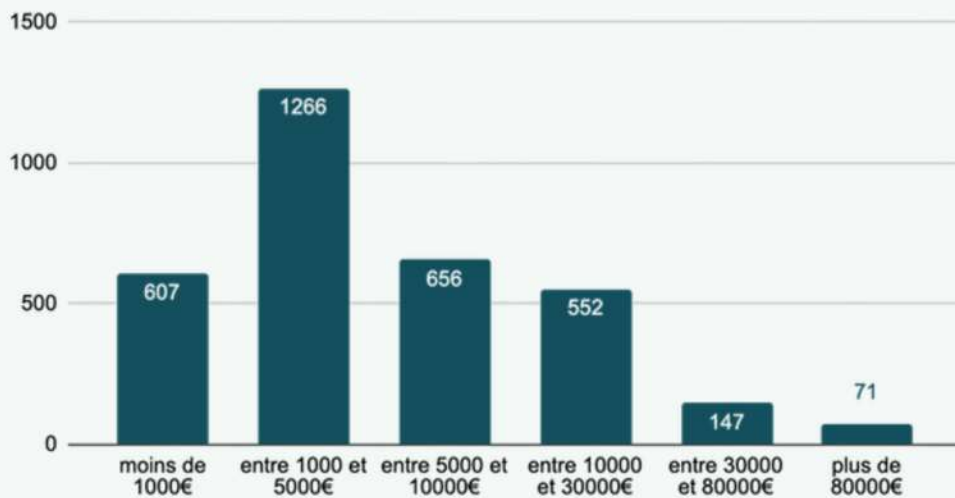


Pourcentage d'investisseurs
par région
DROM COM : 1%

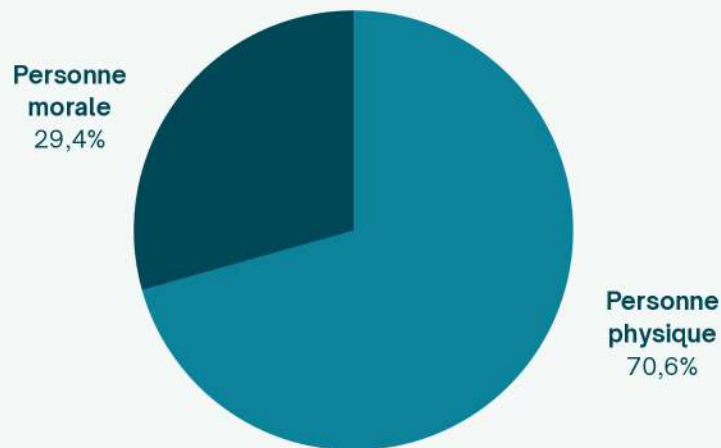
En terme de tranches d'investissement, les montants sont globalement bien répartis. 56% des investissements sont inférieurs à 5 000 €, ce que reflète une médiane à 4800 € (seulement investisseurs particuliers). En revanche, la moyenne s'établit à 7 890 €, tirée vers le haut par des investissements plus significatifs, dont 71 supérieurs à 80 000 €.

Nombre de transactions par tranches d'investissement

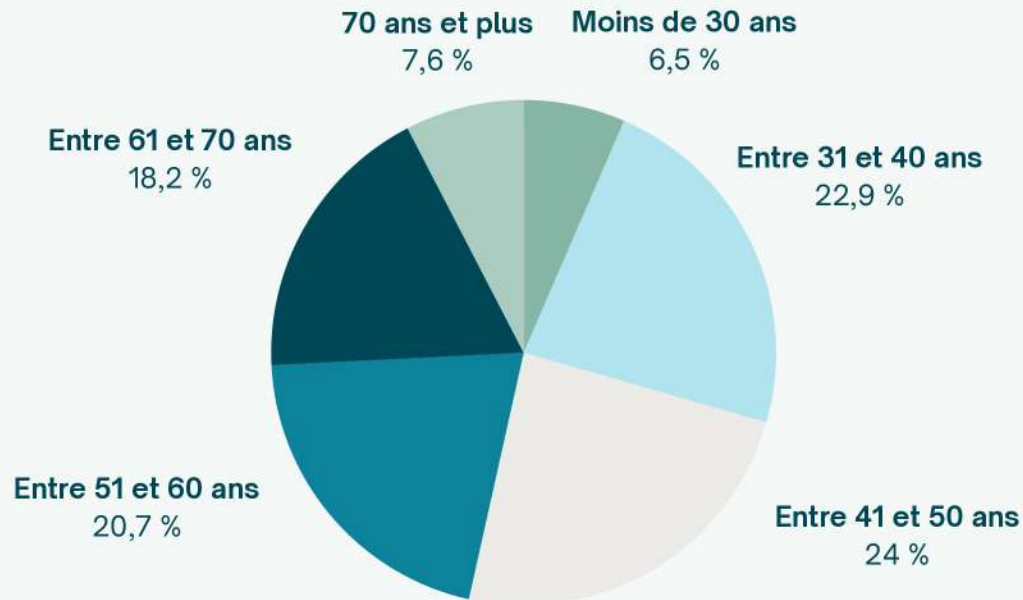
Depuis les débuts de FEVE soit 2021 et hors investisseurs institutionnels



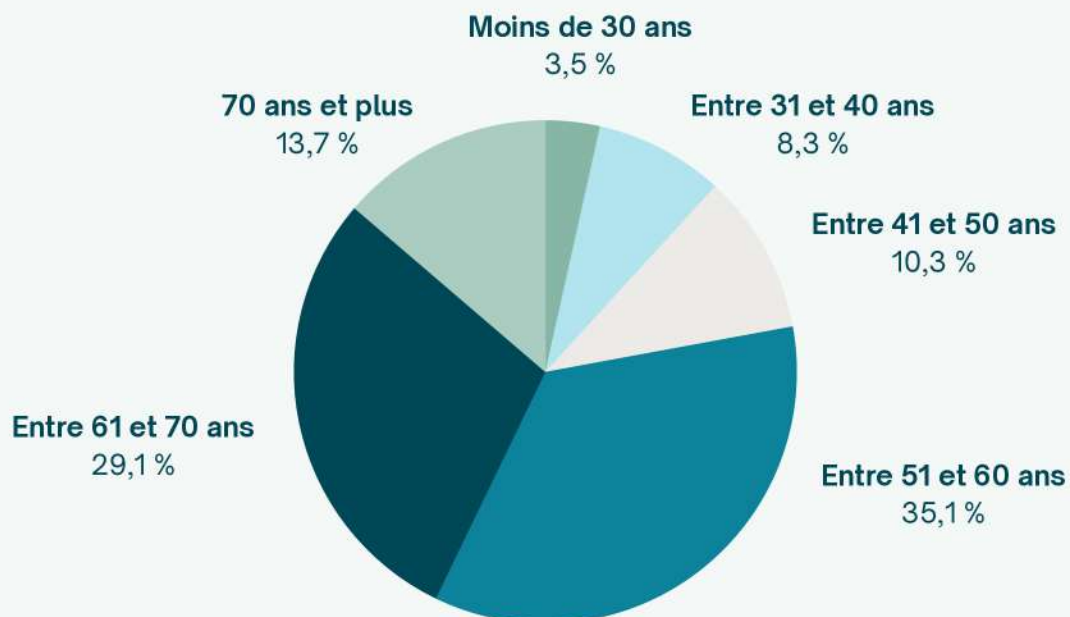
Répartition selon les types d'investisseurs



Répartition du nombre d'investisseurs par tranches d'âge



Répartition des montants cumulés investis par tranches d'âge



Moyenne et médiane des investissements cumulés par tranche d'âge

| | - de 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | 61 à 70 ans | + de 70 ans |
|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Moyenne | 4290 € | 5023 € | 10 794 € | 11464 € | 16205 € | 17952 € |
| Médiane | 1440 € | 2377 € | 3002 € | 4944 € | 4800 € | 5002 € |

L'âge médian de nos investisseurs est de 49 ans, ce qui veut dire que les investissements sont assez répartis sur toutes les tranches d'âges. Cependant, les investissements des personnes plus âgées sont plus importants en montants que ceux des plus jeunes, ce qui s'explique certainement par une capacité financière plus élevée.



1.1.1 Agrément ESUS et label Finansol

Comme les précédentes années, la collecte est fortement encouragée par le dispositif de réduction d'impôt dont les **investisseurs de la foncière bénéficient grâce à l'agrément ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) obtenu en août 2021 qui a été renouvelé en juillet 2023. Cet agrément, encourage l'investissement en offrant une **réduction de l'impôt sur le revenu de 25% du montant investi et une exonération totale d'impôt sur la Fortune Immobilière**.

Nous disposons également depuis mai 2022 du **label Finansol** obtenu auprès de l'association Fair-Finansol, après un peu moins d'un an d'activité. Ce label qui est pour nous un gage de sérieux, avec des critères exigeants en matière de solidarité et de transparence de l'information nous a été confirmé en 2023.

Il représente la **référence crédible et légitime de produits financiers solidaires**. Par ailleurs, en plus d'être un organisme labellisateur, l'association Fair-Finansol œuvre à défendre les intérêts des foncières solidaires et autres produits solidaires.



1.1.2 Placement des liquidités

Les sommes collectées non encore investies sont placées sur des placements **très peu risqués et relativement liquides**, principalement des SICAV monétaires et des comptes à terme bancaires plutôt que laissées sur les comptes courants des banques. Ces sommes sont composées :

- (i) des **15% des sommes collectées** qui doivent être conservées sous forme de liquidités afin d'assurer plus efficacement la liquidité des titres aux investisseurs
- (ii) des **sommes non encore investies** dans les projets (il se passe souvent plusieurs mois entre le moment où l'on signe une promesse et le moment où l'investissement est véritablement réalisé).

Les liquidités continuent d'être placées en grande majorité :

- dans des SICAV monétaires et des comptes à termes court terme au Crédit Coopératif pour les sommes qui doivent être investies dans les semaines / mois à venir ;
- dans des comptes à termes quasi essentiellement au Crédit Coopératif ainsi que quelques placements long terme et très peu risqués (obligations bancaires) réalisés avec le Crédit Coopératif ou un courtier (Pandat). Pour rappel, le choix avait été fait de se diriger vers le Crédit Coopératif de par sa plus grande proximité avec nos valeurs et les missions de la foncière.



1.2 L'activité opérationnelle

1.2.1 L'acquisition des fermes

Pour rappel, 33 fermes avaient été acquises entre 2021 et 2024. En 2025, l'activité a été soutenue et a encore accéléré : 19 nouvelles fermes ont été acquises !

À noter également que, pour les opérations passées, chaque acquisition était réalisée via une SCI, à laquelle l'agriculteur contribuait généralement à hauteur de 2,5 %, afin d'aligner ses intérêts financiers avec ceux des investisseurs. Ce schéma a depuis été abandonné, le recours à une SCI s'avérant complexe et coûteux et on a réussi à trouver une solution avec des investissements en direct tout en gardant l'investissement de l'agriculteur qui se fait en direct dans la foncière (pour les 2.5% - avec un pacte spécifique signé avec lui).

| | Date d'acquisition | Montant investi par la foncière | Surface | Nb de pp* | Activités | Foncière d'acquisition |
|----------------------------|--------------------------|---------------------------------|---------------|-----------|---|------------------------|
| La ferme des Coutots | 13 février | 650K € | 91 Ha | 1 | Élevage ovin, porcin, volailles, autruches, vente directe | FEVES 1 |
| La ferme des Papinades | 26 février | 553K € | 106 Ha | 2 | Élevage ovin viande, céréales, maïs, autonomie alimentaire | FEVES 1 |
| Saint-Lanne Saint-Lanne II | 28 février 4 novembre | 773K € 63K € | 76 Ha 8 Ha | 1 | Grandes cultures | FEVES 1 |
| Ferme de Gigoux | 4 mars | 497K € | 60 Ha | 2 | Elevage bovin, ovin, grandes cultures | FEVES 1 |
| Ferme de la Braize | 11 mars | 251K € | 23 Ha | 1 | Bovin lait | FEVES 1 |
| Ferme du Bost | 13 août | 211K € | 48 Ha | 2 | Bovin lait, transformation laitière à la ferme et PPAM | FEVES 1 |
| Pleuville | 5 septembre | 341K € | 67 Ha | 1 | Ovin viande | FEVES 1 |
| Ferme de Manette | 7 octobre | 345K € | 49 Ha | 1 | Ovin viande, cultures pour l'autonomie du troupeau et gîte à la ferme | FEVES 1 |

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ 2025

| | Date d'acquisition | Montant investi par la foncière | Surface | Nb de pp* | Activités | Foncière d'acquisition |
|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------|-----------|-----------------------------------|------------------------|
| Prunelle-Ruines | 6 novembre | 678K € | 52 Ha | 2 | Maraichage, Bovin viande, PPAM | FEVES 1 |
| Les Vergers du Muscardin | 27 novembre | 123K € | 31 Ha | 1 | Arboriculture, Bovin viande, PPAM | FEVES 2 |
| La Source | 2 décembre | 663K € | 58 Ha | 1 | Grandes cultures | FEVES 1 |
| En Dardé | 5 décembre | 244K € | 24 Ha | 1 | Grandes cultures | FEVES 1 |
| La Mothe Saint-Héray | 12 décembre | 1 271K € | 87 Ha | 3 | Porcin viande, Bovin viande | FEVES 1 |
| Avrainville | 18 décembre | 692K € | 59 Ha | 1 | Grandes cultures | FEVES 2 |
| Le Maillet | 19 décembre | 389K € | 31 Ha | 2 | Ovin viande, Grandes cultures | FEVES 1 |
| Pays du Perche Ornais | 19 décembre | 732K € | 91 Ha | 1 | Bovin lait | FEVES 1 |
| Les Loiriers | 19 décembre | 491 K € | 54 Ha | 1 | Bovin lait | FEVES 1 |
| Le Mez | 23 décembre | 1 903K € | 163 Ha | 1 | Grandes cultures | FEVES 1 |
| Douzains and Co | 29 décembre | 1 069K € | 103 Ha | 1 | Grandes cultures | FEVES 2 |

*Nb de pp = nombre d'agriculteur-ices installé-es sur l'exploitation

En moyenne, de la phase de contact du porteur de projet à la signature de l'acte de vente, une acquisition prend entre 8 et 12 mois. De nombreux projets à l'étude en 2025 ne seront donc finalisés qu'en 2026 !

Comment choisit-on entre les deux foncières ?

Afin de garantir une répartition équilibrée des investissements entre les différentes foncières, les projets validés sont proposés à chacune d'entre elles selon un principe d'alternance. Les projets sont d'abord classés par montant décroissant, puis attribués successivement à chaque foncière, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires.

Par exemple, si trois projets sont validés lors d'un même comité pour des montants de 2 M€, 1 M€ et 300 k€, le projet de 2 M€ sera proposé à la foncière LES FEVES, celui de 1 M€ à LES FEVES 2, puis le projet de 300 k€ à LES FEVES. Lors du comité suivant, afin de respecter l'alternance, le projet validé du montant le plus élevé sera proposé en priorité à LES FEVES 2, et ainsi de suite.



1.2.2 Exemples de projets développés sur des fermes financées

Les fermes d'Avrainville, de Manette et des Coutots, **toutes les trois financées en 2025**, nous semblent être des illustrations représentatives de la diversité et de l'impact environnemental et social des projets financés par la foncière. L'ensemble des fermes ainsi qu'une description de leur activité est disponible sur le site de [FEVE](#).

Elles sont aussi la preuve concrète de l'impact de l'épargne que les citoyens de notre communauté nous ont confiée.

Décembre 2025

Ferme d'Avrainville

en conversion
BIO**Localisation** : Dans l'Essonne (91) sur la commune d'Avrainville**Porteuse de projet** : Pauline*Projet en
collaboration avec la
SAFER Ile de France***55 ha**
en agroécologie**2**
Ateliers grandes
cultures bio et
pension équine

Après un premier contact en juin 2025, j'ai monté mon dossier, présenté mes motivations. On a fait une visite de l'exploitation très rapidement. Le projet a ensuite été présenté au comité d'investissement et accepté. J'ai pu signer et m'installer dès décembre 2025. J'ai été très bien suivie, je savais exactement qui appeler et j'avais tout le temps une réponse.

Pauline

Pratiques agroécologiques

- Conversion vers le bio, avec rotations longues (luzerne, blé, orge, maïs, soja...)

La Ferme d'Avrainville, située sur la commune d'Avrainville (Essonne), s'étend sur 55 hectares. Pauline Damiot y développe un modèle mixte combinant grandes cultures en conversion vers l'agriculture biologique (avec rotations longues : luzerne, blé, orge, maïs, soja, etc.) et une pension équine, afin de diversifier et stabiliser les revenus de l'exploitation familiale. Le projet s'inscrit aussi dans une dynamique territoriale, notamment via le programme SESAME de Cœur d'Essonne Agglomération visant à redonner vie à des serres et à encourager une production bio et locale.

Pauline, initialement technicienne de laboratoire médical, s'est progressivement reconvertie : après plusieurs années dans le secteur hospitalier puis industriel, elle a co-développé avec son conjoint (installé depuis 2010 sur la ferme familiale) la pension pour chevaux, avant d'entrer sur l'exploitation comme salariée en 2022 et de s'installer officiellement en décembre 2024 (création d'une EARL pour s'associer). Elle a connu FEVE via ses recherches puis grâce à la SAFER Île-de-France ; après un premier contact en juin 2025, le projet a été instruit rapidement et elle a pu signer et s'installer en décembre 2025, en sécurisant le foncier pour pérenniser l'activité et se projeter à terme comme propriétaire.



Pour en savoir plus sur les projets à impact de FEVE, vous pouvez consulter notre rapport d'impact 2025 !

Octobre 2025

La ferme de Manette



en conversion
BIO



Localisation : Landes (40) sur la commune de Pimbo
Porteurs de projet : Juliette

46

ha en conversion
bio

3

Ateliers : Ovin viande, cultures
pour l'autonomie du troupeau
et gîte à la ferme



Avec mon compagnon, nous sommes amis avec Camille et Raphaël de la Ferme de Magnantru. Ce sont eux qui m'ont parlé de FEVE. Le soutien de FEVE a été primordial : la banque nous a dit que sans FEVE, elle n'ouvrait pas le dossier.

Juliette

Pratiques agroécologiques

- Élevage de brebis extensif,
- Conversion en bio,
- Autonomie alimentaire et préservation d'espèces protégées

La Ferme de Manette, située à Pimbo (dans le département des Landes), s'étend sur 46 hectares. Juliette y développe un élevage ovin viande extensif fortement basé sur la valorisation des prairies : brebis au pâturage, recherche d'autonomie fourragère, et conversion en agriculture biologique (avec une partie du cheptel déjà en bio à la reprise). Le projet inclut aussi un volet agritourisme avec l'ouverture de gîtes, la ferme étant située sur une étape du chemin de Saint-Jacques (accueil de visiteurs et pèlerins), et une organisation facilitée par la proximité de la ferme de son compagnon, avec mutualisation et entraide au quotidien. Enfin, une partie du site est dédiée à la préservation de la biodiversité, notamment via une zone protégeant deux espèces de papillons protégées.

Juliette est fille d'éleveurs et a construit un parcours agricole depuis ses premières années d'étude : lycée pro TCVA, puis BTS Productions animales en apprentissage en élevage ovin, avant de réaliser un détour par le monde animalier. Elle a ensuite quitté son poste pour s'installer officiellement comme agricultrice à Pimbo, avec l'ambition d'y consolider la vente directe, de développer le gîte à la ferme et, à terme, une petite ferme pédagogique autour de races locales (volailles landaises, etc.).



Pour en savoir plus sur les projets à impact de FEVE, vous pouvez consulter notre [rapport d'impact 2025](#) !

Février 2025

La Ferme des Coutots



BIO



Localisation : Saône-et-Loire en Bourgogne

Porteurs de projet : David

110 ha

en bio

4

ateliers : Élevage ovin,
porcin, volailles, autruches

100 %

de vente en
circuits courts



“Grâce à FEVE, j’ai pu concrétiser un nouveau départ. Ils ont été super réactifs et sans leur appui, le projet n’aurait pas pu voir le jour. Aujourd’hui, je peux me consacrer à ce que j’aime.”

David

Pratiques agroécologiques

- Pâturage extensif en bio et en plein air
- Diversification
- Vente en circuits courts
- Plantation de haies et aménagement de zones ombragées

La Ferme des Coutots, en Saône-et-Loire, s’étend sur 110 ha. David y développe une ferme bio diversifiée et orientée plein air / pâturage extensif, avec plusieurs ateliers (ovins, porcs, volailles, autruches) et une forte ambition de vente en circuit court. Le projet prévoit aussi un accueil du public (parcours de découverte) et la création d’un magasin de producteurs à la ferme.

Après une première installation (env. 300 brebis + porcs bio), David a dû repartir suite à la perte de ses terres. Il relance aujourd’hui son activité grâce à un partenariat clé avec le chef étoilé Maxime Kowalczyk : la production de la ferme est valorisée localement via son restaurant L’Empreinte, avec une logique très territoriale (tout dans un rayon d’environ 30 km) et des investissements partagés (dont un outil de transformation).



Pour en savoir plus sur les projets à impact de FEVE, vous pouvez consulter notre rapport d’impact 2025 !

1.3 Développement de l'activité en 2025

1.3.1 Renforcement de notre visibilité

“FEVE devrait être plus connue.” C’est une phrase que nous entendons depuis notre création et c’est aussi un objectif qui guide notre travail au quotidien. Que ce soit dans le monde agricole ou auprès des investisseurs responsables, nous poursuivons le même cap : faire connaître notre solution de financement et démocratiser l’investissement dans la terre agricole.

En 2025, nous avons franchi une nouvelle étape dans cette dynamique en collaborant avec des **influenceurs et des personnalités reconnues**, afin de faire rayonner notre mission auprès de publics plus larges. L’objectif : sortir de nos cercles habituels pour sensibiliser plus de monde aux enjeux du renouvellement des générations agricoles et de la transition vers une agriculture biologique. **Des contenus qui ont cumulé plus de 300 k vues.**

Nous avons ainsi créé plusieurs contenus vidéo avec certains de nos investisseurs les plus connus, comme **Guillaume Néry**, apnéiste de renommée internationale, **Romain Mesnil**, champion de saut à la perche, ou encore **Mathilde Sagnes**, traileuse professionnelle. Des collaborations qui illustrent notre volonté d’ouvrir de nouvelles portes et de faire résonner notre message bien au-delà du seul secteur agricole.

En fin d’année, nous avons également eu la chance de pouvoir compter sur le soutien de chefs étoilés, comme **Jacques Marcon et Henri Dudognon**. Leur engagement a permis à la fois de remercier notre communauté et de porter notre message auprès de nouveaux publics, sensibles aux liens entre agriculture, alimentation et territoires.

Nous avons aussi travaillé avec des créateurs de contenus comme **Vivre moins cons, Bobtaniste ou encore Roro l’Asticot** pour vulgariser les enjeux agricoles et sensibiliser plus de 100 000 personnes à notre mission. Ces collaborations nous permettent d’aborder des sujets parfois complexes avec de nouveaux formats, plus accessibles et pédagogiques.

Enfin, les collaborations avec les partenaires du monde agricole se sont encore renforcées. Nous avons notamment réalisé plusieurs vidéos avec les **SAFER Occitanie et Pays de la Loire**, entre autres. Une manière concrète de **valoriser le travail mené chaque jour sur le terrain par nos chefs de projet**, au plus près des territoires et des fermes.



Une communauté de + de 70 000 personnes

Instagram

Evolution du nombre d'abonnés *entre 2024 et 2025*

+ 111%

Facebook

Evolution du nombre d'abonnés *entre 2024 et 2025*

+ 96%

Linkedin

Evolution du nombre d'abonnés *entre 2024 et 2025*

+ 24%

Tiktok

Evolution du nombre d'abonnés *entre 2024 et 2025*

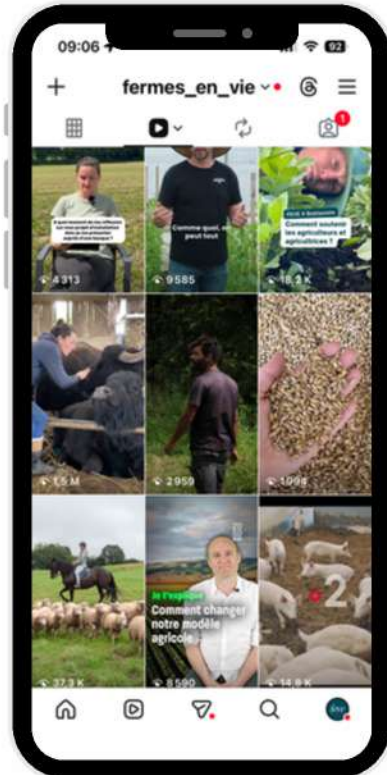
+ 364%

Parutions presse

Evolution du nombre de parutions *entre 2024 et 2025*

+ 31%

1,5 millions de vues pour la vidéo de Suzanna



1.3.2 Suivi et développement des fermes financées par FEVE

Afin d'assurer la réussite durable des projets agricoles, FEVE propose un accompagnement structuré après l'installation. L'objectif est de soutenir la performance économique des fermes, faciliter leur développement et mobiliser un écosystème de partenaires capables d'apporter des solutions concrètes aux agriculteurs.

SUIVI & AUDIT

FEVE met en place un suivi global, avec la méthode OASIS, des exploitations afin d'évaluer leurs performances agronomiques, environnementales, sociales et économiques. Ce suivi permet d'identifier des pistes d'amélioration et d'accompagner les agriculteurs dans leurs décisions stratégiques.

Des analyses de sols et des recommandations techniques peuvent être réalisées en partenariat avec Celesta Lab, permettant d'améliorer la fertilité des sols, d'optimiser les pratiques culturales et de renforcer la résilience des exploitations.

ÉNERGIE & INFRASTRUCTURE

FEVE accompagne les agriculteurs dans la structuration de projets liés à l'énergie et aux infrastructures agricoles.

Le développement de projets photovoltaïques en toiture constitue un levier important pour améliorer la viabilité économique des fermes. Avec l'appui de partenaires tels que Enervivo et Roy Énergie, FEVE coordonne les études de faisabilité, le montage technique et financier ainsi que les démarches administratives nécessaires à l'installation.

L'équipe accompagne également les projets de construction ou rénovation de bâtiments agricoles (stockage, stabulation, ateliers, etc.) en lien avec son partenaire Roiné, afin d'adapter les infrastructures aux besoins des exploitations.



DIVERSIFICATION

FEVE soutient les agriculteurs qui souhaitent développer de nouvelles activités sur leur ferme.

Cela peut passer par la transformation à la ferme, avec un accompagnement à la création ou au développement d'ateliers de transformation (produits laitiers, viande, conserves, etc.), en partenariat avec Fermalab et RESAN.

L'équipe accompagne également des projets d'agritourisme, incluant la création de sites internet, la mise en place de systèmes de réservation ou encore le développement d'hébergements à la ferme, avec l'appui de partenaires comme Amenitiz et Cocolodge.

AIDES & SUBVENTIONS

FEVE épaula les agriculteurs à identifier et mobiliser les dispositifs de financement existants.

Cela inclut notamment la valorisation carbone via le Label Bas-Carbone, permettant de rémunérer les pratiques agroécologiques, avec l'accompagnement de partenaires tels que Sysfarm et Resoil.

COMMERCIALISATION

FEVE accompagne les agriculteurs, s'ils le demandent, dans le développement de leurs débouchés.

Cela passe par un appui stratégique permettant d'identifier et structurer des circuits de commercialisation adaptés.

ADMINISTRATIF & GESTION

FEVE facilite également l'accès à certains services essentiels à la gestion des exploitations. Les agriculteurs peuvent notamment être accompagnés dans la mise en place d'une assurance récolte, via une mise en relation avec le partenaire spécialisé Atteka, afin de mieux se prémunir face aux aléas climatiques.

CONSOLIDATION

Enfin, FEVE accompagne les exploitations dans leurs perspectives d'évolution : développement de nouvelles activités, investissements structurants ou consolidation de la ferme (avec des acquisitions supplémentaires de terres). Grâce à son réseau de partenaires techniques, financiers et opérationnels, FEVE agit comme un facilitateur de projets et un partenaire de long terme pour les agriculteurs.



1.3.3 De nouveaux développements côté tech

Deux chantiers majeurs réalisés par notre équipe technique ont porté sur une modernisation du processus de souscription, et la création d'une plateforme dédiée au programme Fabacéé.

NOUVELLE VERSION DE LA PLATEFORME LE GRENIER

En 2025, nous avons opéré une refonte complète de notre processus de souscription, qui fonctionnait bien depuis sa mise en place aux tous débuts de l'aventure FEVE, mais méritait un petit coup de neuf.

Une nouvelle version de la plateforme Le Grenier a donc été mise en ligne en juillet 2025 pour répondre aux retours de nos utilisateurs, renforcer la sécurité des données et intégrer de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- ajout d'une section "actualités" pour suivre directement les nouvelles de nos fermes installées
- intégration et modernisation du formulaire de souscription
- choix du type de paiement (virement ou prélèvement)
- suivi des cartes cadeaux offertes
- espace dédié aux conseillers patrimoniaux pour le suivi des investissements de leurs clients
- augmentation de la sécurité, et des procédures de vérification de l'intégrité des données

Dans une démarche d'amélioration continue, nous recensons au quotidien les remarques des membres de la communauté des investisseurs et nous avons également ajouté un formulaire de type NPS pour recueillir des retours sur la plateforme et sur l'expérience de souscription.

DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DÉDIÉE AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME FABACÉÉ

Le programme Fabacéé permet à des groupements d'exploitations agricoles de mener des actions de réduction de leurs consommations d'énergie, en bénéficiant d'une prise en charge de l'accompagnement par des animateurs sur le terrain et du financement d'une partie des achats nécessaires pour la mise en place des actions (achat de matériel dédié, formations techniques...)

La base du programme consiste à réaliser des diagnostics des exploitations, et proposer des plans de réduction de consommation d'énergie pendant 3 ans. Un suivi administratif du programme, qui regroupe plus de 140 animateurs dans 95 structures, est également réalisé pour s'assurer du bon déroulement du programme.

La plateforme Fabacéé permet donc à toutes les parties prenantes du programme d'accéder à toutes les informations, mais aussi de pouvoir piloter les résultats du programme à l'échelle régionale ou nationale.

(voir plus de détails dans la section 1.3.5 sur le programme Fabacéé)

1.3.4 L'équipe Investisseurs sur la route !

L'année 2025 a été particulièrement dynamique pour l'équipe investisseurs de FEVE, marquée par de nombreux événements et temps de rencontre à travers toute la France.

Au total, 21 soirées investisseurs ont été organisées dans différentes villes. Si les formats ont parfois varié — ciné-débats, tables rondes ou rencontres informelles — toutes partageaient un objectif commun : favoriser la rencontre entre les investisseurs de FEVE et les agriculteurs et agricultrices que nous accompagnons dans leur installation, dans un cadre convivial et propice aux échanges.

Certaines de ces soirées ont également été co-organisées avec des partenaires engagés, permettant d'ouvrir la discussion à des thématiques plus larges liées aux transitions écologiques, agricoles et financières. Parmi ces collaborations, nous avons notamment eu le plaisir d'organiser des événements avec des acteurs engagés tels que qu'Enerfip, Cerf Vert, Foncière Bellevilles, Vasco ou encore Homaio et Merci Prosper.

Ces soirées à impact ont rassemblé plus de 1 200 participants, tous intéressés par les enjeux de l'investissement solidaire et par le rôle que chacun peut jouer dans la transition agricole.

L'année a également été ponctuée par quatre visites de fermes, des moments privilégiés pour découvrir concrètement les projets soutenus par FEVE et échanger directement avec celles et ceux qui les portent. Nous avons été chez :

- **Simon**, sur la ferme de Coutemillière
- **Chloé**, sur la ferme des Cheminots
- **Philippe et Florian**, sur la ferme de Sauroux
- **Benjamin**, sur la ferme Chez Georgette

Ces rencontres sur le terrain complètent les événements organisés en ville et permettent aux investisseurs de mieux comprendre les réalités agricoles, les projets accompagnés et l'impact concret de leur engagement.



Tout au long de l'année, plusieurs agriculteurs et agricultrices se sont également portés volontaires pour intervenir lors de nos soirées partout en France, afin de partager leur expérience et témoigner de leur parcours. Nous remercions chaleureusement :

- **Matthieu**, de la ferme de la Nouzière
- **Baptiste et Vanessa**, du Campus Cultive
- **Gilles et Pauline**, de la ferme de la Modeste
- **Anthony**, de la ferme de Couscouillet
- **Marion et Gaël**, de la ferme des Papinades

Par ailleurs, l'équipe investisseurs a également représenté FEVE lors de plusieurs événements et salons majeurs, tels que ChangeNOW, Investir Day, le Salon International de l'Agriculture et Les Univershiftés, qui constituent des moments clés pour sensibiliser un public plus large aux enjeux de la transition agricole et de l'investissement à impact.

Ces nombreux temps de rencontre ont été l'occasion de créer du lien et de faire vivre la communauté FEVE. Et ce lien continue aussi tout au long de l'année grâce à la newsletter dédiée aux investisseurs. Nous y partageons les actualités des fermes, de l'équipe et les prochains événements à ne pas manquer.

D'après notre enquête investisseurs menée début 2026, à laquelle plus de 300 personnes ont répondu, 71 % des répondants suivent les aventures de FEVE grâce à cette newsletter. C'est donc un super moyen de rester informé, de suivre les projets de près et de continuer à faire partie de l'aventure FEVE !



1.3.5 Arrivée et intégration du programme Fabacéé

Le programme Fabacéé, premier programme du secteur agricole financé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), est désormais pleinement lancé. Porté par FEVE, il vise à accompagner les exploitations agricoles vers une réduction de leur consommation d'énergie, avec un objectif de 1,29 TWhc d'économies d'ici fin 2027.

Le programme agit à la fois sur les consommations d'énergie directes des exploitations (GNR, gaz, électricité) et sur les consommations indirectes, liées à la production et à l'acheminement des intrants agricoles, notamment les engrais et l'alimentation du bétail. Au-delà de la seule question énergétique, Fabacéé contribue également à réduire les charges financières des exploitations et à encourager des évolutions plus profondes des pratiques agricoles. Par exemple, la réduction de la consommation de carburant peut passer par une diminution du nombre de passages au champ, tandis que la baisse de l'utilisation d'engrais azotés – très énergivores à produire – favorise des pratiques plus respectueuses des sols et des écosystèmes.

L'année 2025 a été largement consacrée à la constitution et à la formation du collectif chargé de déployer le programme. Au total, 140 animateurs et animatrices, issus de 95 structures d'accompagnement du secteur agricole, accompagnent 3000 exploitations agricoles réparties en 250 groupes dans huit régions françaises. Les animateurs ont été formés aux outils de diagnostic énergétique et climatique développés par Solagro, ainsi qu'à une plateforme de suivi du programme conçue par Feve.

Au 31/12/25, 1000 exploitations ont déjà réalisé leur diagnostic énergétique et les premiers plans d'action commencent à être déployés. Les premiers résultats montrent que les principaux leviers d'économie concernent la réduction du GNR et de l'utilisation des engrais.

Fabacéé est un programme partenarial :

Les Co-Porteurs :



Co-porteur et responsable des outils de diagnostic Énergie et Climat, et de la formation des animateurs du programme.



Co-porteur, pilote du programme en Occitanie et responsable d'opérer le fonds de contre-garantie.

Les Pilotes régionaux :



Autres partenaires :



1.3.6 L'équipe Projets s'engage pour une installation agricole plus inclusive

Les agriculteurs Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) français en quelques chiffres :

40 %

nouvelles installations
agricoles sont hors
cadre familial

45 %

nouveaux installés
ne sont pas enfants
d'agriculteurs

50 %

sont en reconversion
professionnelle

Les agriculteurs non issus du milieu agricole jouent un rôle clé dans le renouvellement des générations agricoles : alors qu'une grande partie des exploitants approchent de la retraite, ils contribuent à compenser l'absence de repreneurs familiaux. En s'installant souvent hors cadre familial et en créant parfois de nouvelles exploitations, ils participent au maintien du tissu agricole et à l'introduction de nouveaux modèles (diversification, agriculture biologique, circuits courts).

Dans ce contexte, Fermes En Vie (FEVE) accorde une attention particulière aux porteurs et porteuses de projets non issus du milieu agricole. L'accès au foncier constitue en effet l'un des principaux obstacles pour ces profils, qui ne bénéficient généralement pas de transmission familiale de terres ou d'outils de production.

Le modèle développé par FEVE vise précisément à lever ce frein. Grâce à sa foncière solidaire financée par l'épargne citoyenne, l'organisation acquiert des fermes qui sont ensuite mises à disposition d'agriculteurs et d'agricultrices souhaitant s'installer dans des systèmes agroécologiques. Ce dispositif permet ainsi de sécuriser les premières années d'activité tout en facilitant l'accès à la propriété à plus long terme.

Cette approche se traduit concrètement dans les profils accompagnés : **près de deux tiers des agriculteurs et agricultrices installés par FEVE sont aujourd'hui non issus du milieu agricole**. Beaucoup sont engagés dans des parcours de reconversion professionnelle et portent des projets agricoles diversifiés, souvent orientés vers des pratiques durables et des modèles économiques ancrés dans les territoires.

Focus sur 5 agriculteurs et agricultrices qui ont pu s'installer en 2025 avec FEVE !



Marion et Gaël sur la ferme des Papinades (Morbihan)

Marion rencontre Gaël après un déclic vécu lors d'une première expérience en woofing auprès d'un troupeau de moutons. Lui porte déjà un projet de bergerie et possède quelques brebis. Très vite, ils réalisent qu'ils partagent la même vision et l'envie de s'installer ensemble. Ils se forment, structurent leur projet et partent à la recherche d'une ferme !

Pierre-Jean sur la ferme de la Braize (Manche)

Issu d'une famille agricole, il a passé beaucoup de temps dans les fermes de ses proches. Il a d'abord travaillé comme consultant en gestion d'entreprise dans le secteur informatique. En voulant créer un projet plus concret, il s'est tourné vers l'agriculture. Il a alors repris des études agricoles et acquis de l'expérience avant de s'installer.



Katja et Corentin sur la ferme du Bost (Dordogne)

Katja, d'origine allemande et ancienne monitrice d'équitation, souhaitait depuis longtemps se rapprocher du vivant, entre animaux, biologie et agroécologie. Avec Corentin, qui rêvait depuis l'enfance de devenir agriculteur malgré les difficultés et l'absence de ferme familiale à reprendre, ils cherchaient un lieu où s'installer. La Ferme du Bost a permis de réunir leurs parcours. Ensemble, ils y relancent une activité laitière bio après un départ à la retraite, donnant un nouveau sens au site.

Marine sur les Vergers du Muscardin (Orne)

Marine, ancienne chargée de communication engagée dans le milieu associatif environnemental, a choisi de se reconvertir pour se rapprocher du vivant et du terrain. Après une formation agricole (BPREA) spécialisée en petits fruits et pépinière, elle s'est installée aux Vergers du Muscardins, où elle développe une production de vergers et de petits fruits valorisée en circuits courts.



Gaëlle sur la ferme des Loiriers (Vienne)

Gaëlle, conseillère entreprise à la Chambre d'agriculture de la Vienne, a choisi partir pour se rapprocher du vivant et de développer une activité agricole autour du lait de jument. Titulaire d'un bac professionnel agricole et déjà engagée dans la transformation artisanale de ce lait en produits de soin et de nutrition infantile, elle est aujourd'hui installée à la ferme des Loiriers, où elle structure et développe cette production, tout en conduisant les terres en grandes cultures.



2 Organisation et structuration

Rappel de la structuration

SCA LES FEVES et LES FEVES 2

Les sociétés LES FEVES 1 et 2 sont des sociétés en commandite par actions (SCA), un modèle qui distingue deux types d'actionnaires : un commandité, en l'occurrence Fermes En Vie, et des commanditaires, qui apportent les fonds nécessaires au financement des projets. Ces derniers sont représentés par un Conseil de Surveillance, chargé de contrôler la gestion de la société, et participent aux assemblées générales pour voter les décisions importantes, comme l'approbation des comptes ou l'affectation des résultats.

Le commandité, Fermes En Vie, assure la direction et la gérance de la société, choisit le gérant et porte une responsabilité indéfinie sur les dettes de la structure.

La SCA LES FEVES a obtenu l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) le 4 août 2021, renouvelé le 20 juillet 2023 pour deux années supplémentaires. La foncière LES FEVES 2 a également obtenu cet agrément le 7 mai 2025, permettant de continuer à proposer aux investisseurs une réduction d'impôt de 25 %, la première foncière ayant atteint le plafond réglementaire de 15 M€ de collecte ouvrant droit à cet avantage fiscal (plafond désormais augmenté à 16.5M€).

SAS Fermes en Vie

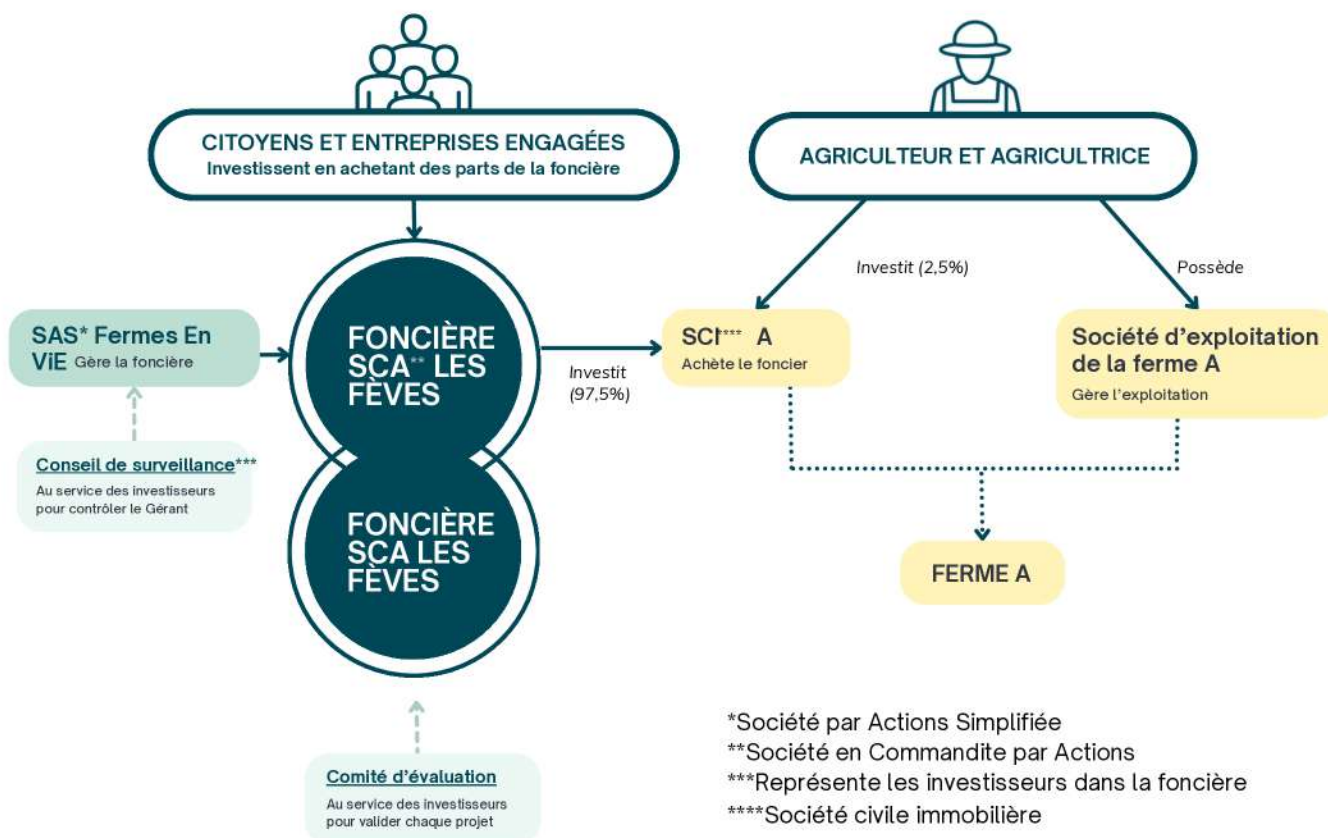
En plus de son rôle de gérant, la SAS Fermes en Vie est également en charge de monter les projets pour le compte de la SCA, ce rôle consistant à :

- **identifier les projets** ;
- **s'assurer que la ferme est achetée** à une valeur de marché (négociation si besoin auprès des cédants) et vérifier que la ferme peut être adaptée à différents projets si l'installation ne perdure pas ;
- **identifier et valider les futurs agriculteurs** ayant un projet viable économiquement et conforme à la charte agroécologique ;
- **collaborer avec les acteurs de terrain** qui accompagnent les agriculteurs dans la mise en place de leur exploitation (chambres, associations, banques...) ;
- **accompagner l'évolution de la ferme** avec les agriculteurs installés ;
- **suivre l'évolution d'indicateurs de performance** (environnementaux, sociaux et économiques) et effectuer un reporting aux investisseurs.

Chaque acquisition doit être validée par le Comité d'Investissement dont les membres sont proposés par le Gérant et validés par le Conseil de Surveillance.

La SAS a également développé des outils logiciel et marketing pour faciliter la collecte de fonds au niveau des SCA LES FEVES 1 et 2.

Les SCA LES FEVES et LES FEVES 2 organisent la collecte de fonds et la gestion des fermes une fois acquises. Cette répartition des rôles définit les équipes de chaque structure.



FEVE a fait évoluer son modèle en supprimant le recours aux SCI pour l'acquisition des fermes. Les projets sont désormais portés directement par la foncière, sans création de structure intermédiaire.

Cette évolution permet de simplifier le montage juridique et administratif, tout en réduisant les coûts de gestion associés à la création et au suivi de multiples SCI.

L'activité des SCA ainsi que de la SAS sont encadrés par **plusieurs comités**. **Leurs actions**, détaillées en suivant, permettent de garantir la poursuite de la mission de FEVE.

2.1 Fermes En Vie SAS : commandité et gérant de la foncière

Rappel sur Fermes En Vie

Fermes En Vie est une SAS de l'économie sociale et solidaire (agrée ESUS) et entreprise à mission. Elle a été fondée par Marc Batty, Simon Bestel et Vincent Kraus. Pour en savoir plus sur la genèse et les raisons qui nous ont amenés à lancer Fermes En Vie, nous vous invitons à écouter [Marc sur le podcast Generation DO It Yourself \(GDIY\)](#).

Le commandité et gérant a tenu son rôle d'organisateur de la collecte ainsi que de montage des différents projets réalisés au cours de l'année. Fermes En Vie c'est :

2.1. 2 L'équipe FEVE

Les co-fondateurs



Simon
Co-fondateur et
directeur des
Opérations



Vincent
Co-fondateur et
directeur des
Investissements



Marc
Co-fondateur et
directeur Outils &
Digital

L'équipe Technique

En charge du développement technique de nos différents outils et plateformes (comme le site web, la Grange ou le Grenier)



Andréa
Responsable
plateforme digitale



Alexandre
Développeur

L'Équipe Projets

En charge du sourcing et de l'installation fermes installées par FEVE dans toute la France

Sur l'installation



Maxime
Chef de projets
Nord-Ouest



Samuel
Chef de projets
Centre-Ouest



Carine
Cheffe de
projets Sud-
Ouest



Quentin
Chef de projets
Ouest



Louise
Cheffe de projet
Sud-Est

Sur le sourcing



Gaël
Responsable
porteurs de projet
et écosystème



Élise
Responsable
porteurs de projet
et exploitations
agricoles

Équipe Communication & Marketing

En charge de la communication à destination des agriculteurs, de la croissance de la visibilité et des partenariats !



Coline
Responsable
Communication
et Marketing



César
Responsable
Growth



Eva
Chargée de
création graphique



Diane
Responsable
Acquisition

L'équipe Suivi et Développement

En charge du suivi des fermes et du développement et de la mise en œuvre des partenariats côté agriculteurs



Antoine
Responsable des partenariats stratégiques



Elise
Cheffe de projet post-installation

L'équipe Investisseurs

En charge de la collecte, de l'animation de la communauté et de la communication investisseurs



Paul-Antoine
Responsable Investisseurs



Jeanne
Responsable animation de communauté investisseurs

L'équipe Administration

En charge de la gestion financière et juridique de la SAS et des foncières



Louise
Cheffe de projets Finance opérations



Jeanne
Chargée de mission administratif & financier en mi-temps chez Fabacée

2.1. 2 L'équipe Fabacée

Accompagne et forme des collectifs pour encourager des pratiques plus sobres en énergie des agriculteurs

A noter que cette équipe et son travail sont financés par le programme CEE, elle n'a donc aucun lien financier avec les foncières.



Romain
Directeur du
programme Fabacée



Julianna
Responsable
communication



Hadrien
Chef de projet



Agathe
Chargée de mission

Les alternantes FEVE / Fabacée en 2025 - 2026

Pauline, Chargée de mission porteurs de projets

Marie, Chargée de communication

Fleur, Chargée de développement de partenariats stratégiques

Clémence, Chargée relation investisseuses et investisseurs

Maddy, Chargée de communication

Un grand merci à Chloé, Louise, Agathe et Kristen pour leur contribution aux activités de FEVE lors de leurs stages et alternances en 2025 ainsi qu'à Marion, partie pour de nouvelles aventures Mi-2025 !

2.2 Gouvernance

2.2.1 Conseil de surveillance

Au service des investisseurs pour contrôler le gérant

Le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 11 personnes choisies et élues par les commanditaires. Ces personnes sont choisies pour leurs compétences, leurs expériences et leurs connaissances dans les domaines financiers et agricoles.

À ce titre, ses pouvoirs sont assez proches de ceux d'un Commissaire aux Comptes. Il produit, à l'assemblée générale annuelle, un rapport dans lequel il signale les irrégularités et inexactitudes éventuellement relevées dans les comptes annuels. Il a à sa disposition les mêmes documents que le commissaire aux comptes et il peut convoquer l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance autorise également les conventions réglementées, c'est-à-dire les contrats entre la société et un des gérants ou entre la société et un actionnaire détenant plus de 10% du capital. Il valide également les personnes composant le Comité d'Investissement.



Le conseil de surveillance de la SCA LES FEVES 1 a intégré 2 nouveaux membres en 2025 :

- Un représentant d'Allianz Nicolas Boulet et Thibaut Duguet pour représenter les particuliers qui prend la place d'Emeline Bentz !

Parmi les 8 membres il y a deux collèges, le collège des particuliers et le collège des investisseurs institutionnels.



Constance Hamelin

Directrice juridique chez Caption.market.



Chloé Gerin

Chargée d'affaires à l'Andra



Julien Calmette

Ingénieur et Directeur Financier dans une société investissant dans les énergies renouvelables



Thibaut Duguet

Chef de produit Carbon Maps



Thibault Hiller von Gaertringen

Représentant le fonds CM AM Engagement Solidaire



Emmanuel Gautier

Représentant les fonds solidaires de Mirova



Hugo Ménestret

Représentant la Banque des Territoires



Nicolas Boulet

Représentant d'Allianz

Le conseil de surveillance de la SCA LES FEVES 2 est actuellement officiellement composé de Marc Batty, Vincent Kraus et Simon Bestel. Nous avons malgré tout commencé à mettre en place un Conseil de Surveillance officieux depuis plusieurs mois que nous souhaitons concrétiser via un vote lors de l'AG annuelle.



Il s'est réuni aux dates suivantes :

- 27 janvier 2025
- 17 mars 2025
- 28 juillet 2025
- 8 octobre 2025
- 21 janvier 2026

Les principaux sujets discutés lors de ces conseils ont été les suivants :

- Points sur les projets et la collecte
- Nominations au comité d'investissement
- Modification du mécanisme avec investissement en direct dans les projets sans SCI

2.2.2 Comité d'investissement

Au service des investisseurs pour valider chaque projet

Le comité d'investissement est aujourd'hui composé de neuf membres, proposés par le Gérant et validés par un vote du Conseil de Surveillance (à la majorité simple). Il a pour mission de donner un avis sur tout projet d'investissement réalisé par les foncières. Cet avis est nécessaire pour valider un investissement, le Gérant ne pouvant passer outre qu'avec l'assentiment du Conseil de Surveillance.



**Bernard
Charlotin**

À l'origine de Quatuor, une agence immobilière dédiée au secteur agricole et désormais fondateur de mapropriété.fr



**Luc
Lemaire**

Retraité ayant une très bonne connaissance du monde agricole et de l'immobilier



**Christophe
Durand**

Cédant sur la ferme Sarcelle (Creuse), acquise en juillet 2023 : agriculteur à la retraite et grosse expérience dans le foncier (agricole et forestier)



Alain Barbier

Investisseur depuis 2023, basé à Clermont-Ferrand. Ingénieur agronome de formation, il a travaillé pendant 30 ans dans le secteur agroalimentaire.



Clément Barraud

Conseiller d'entreprise agricole en Charente Maritime chez CGOcean.

Ils ont rejoint le comité récemment



Chloé Pimont

Agricultrice installée depuis 2024 sur la ferme des Cheminots financée par la SCA LES FEVES en Saône et Loire.



Vincent Maurice

Ingénieur agronome ayant travaillé dans de nombreux groupes agro alimentaires et gérant en parallèle deux fermes familiales



Mathieu Couturier

Agriculteur installé depuis 2024 sur la ferme de la Nouzière financée par la SCA LES FEVES dans la Creuse.



Damien Bourgarel

Ingénieur cadre et dirigeant d'entreprises ayant travaillé dans l'agroalimentaire et en particulier chez Limagrain, coopérative agricole

Le comité s'est réuni à 9 reprises en 2025, les :

- 4 février 2025
- 4 mars 2025
- 14 avril 2025
- 24 juin 2025
- 15 juillet 2025
- 9 septembre 2025
- 6 octobre 2025
- 17 novembre 2025
- 15 décembre 2025

Afin d'évaluer une trentaine de projets dont 31 acquisitions et 7 consolidations.

2.2.3 Comité de mission

Un **comité de mission a été créé fin 2022**. Ce comité a pour principal rôle de s'assurer que la foncière continue d'accomplir sa mission et qu'elle met tout en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée en lien avec :

- la **transition agroécologique alimentaire**
- la **préservation de l'environnement**
- l'**autonomie des territoires**

Ce comité de mission regroupe différentes parties prenantes de la foncière, représentées par les personnes suivantes :



Vivian Santos

Agriculteur installé avec la foncière (Ferme du Trey)



Perrine Bulgheroni

Fondatrice de la ferme du Bec-Hellouin, agricultrice de renom



Amélie Faure

Investisseuse de la Foncière Les FEVES



Andrea Capus

Salariée de FEVE



Marc Batty

Co-fondateur de Fermes en ViE



Simon Bestel

Co-fondateur de Fermes en ViE



Vincent Kraus

Co-fondateur de Fermes en ViE



Samuel Blanchard

Salarié de FEVE



Grégoire Bleu

Investisseur dans la foncière les FEVES

Ce comité s'est tenu une fois en 2025 :

- **29 octobre 2025**

Les membres ont validé la méthode de suivi de la charte (outil Oasis), discuté de certaines pratiques en élevage biologique, défini une position pragmatique mais encadrée sur l'agrivoltaïsme, et envisagé des évolutions dans le fonctionnement du comité, notamment avec davantage d'agriculteurs impliqués.



3.1

Situation Financière LES FEVES

**Résultats à venir
et en attente de
l'AG prochaine**